Ecole Internationale d'Etudes Politiques (EEP)

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

Parcours administration publique et gestion des collectivités locales

Le Master Administration publique de l'école internationale d'études politiques est un diplôme délivré en deux ans.

Il a pour objectif d'assurer la formation du personnel d'encadrement des fonction publiques nationale et territoriale et plus particulièrement de celles et ceux qui souhaitent travailler au niveau local : services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales et intercommunalités. Il s'agit de former des cadres polyvalents dans les principaux domaines de la vie administrative grâce à l'intervention combinée d'universitaires et de professionnels de ces deux secteurs de la fonction publique. Les enseignements dispensés doivent permettre de maîtriser les aspects et enjeux fondamentaux de l'organisation, du fonctionnement et du rôle des collectivités publiques.

Les compétences attendues tant au niveau personnel que professionnel doivent permettre d'accéder à des postes à responsabilités où les capacités d'analyse, de conception et de décision sont essentielles aussi bien pour l'exercice de compétences généralistes que pour celui de compétences plus spécifiques compte tenu de l'évolution du secteur public au niveau local, qu'il s'agisse de l'administration locale à proprement parler (collectivités territoriales et leurs établissements publics ou intercommunalités) ou de l'administration territoriale d'Etat (services déconcentrés). Les compétences acquises peuvent aussi être exercées dans des établissements publics rattachés à l'Etat (par exemple services de la commande publique des universités).

Débouches

Les débouchés sont multiples et concernent des types d'emplois accessibles sur concours (notamment administrateur territorial, attaché territorial, attaché d'administration) ou par recrutement contractuel. Ils relèvent d'une large gamme de métiers pouvant être exercés dans de nombreux secteurs (juridiques, financiers, ressources humaines, commande publique, politique de la ville, ...) dans le cadre de services divers relevant des collectivités territoriales, de leurs établissements publics locaux et intercommunaux, d'entreprises publiques locales (SEML par exemple), de l'Etat territorial (préfectures, directions départementales...) ou d'organismes privés partenaires des collectivités publiques (associations, établissements financiers, bureaux d'études...). Ainsi, de nombreuses associations exercent un rôle fondamental dans la mise en œuvre de politiques publiques (politique de la ville par exemple).

Les étudiant(e)s titulaires du Master peuvent choisir de poursuivre en études doctorales. Ils/ elles peuvent en particulier faire une thèse en droit public ou en science politique, sous réserve d'avoir suivi l'option recherche du master. Ce choix est facilité par l'appartenance de nombreux enseignants-chercheurs du master au Laboratoire de recherche interdisciplinaire LIPHA-Paris Est. Cette interdisciplinarité est une caractéristique de la formation dispensée dans le cadre du Master.

Domaine:

Droit - Économie - Gestion

Mention:

Administration publique

UFR:

Ecole internationale d'études politiques (EEP)

Type de diplôme :

Niveau de recrutement : licence ou expérience professionnelle

Niveau de diplôme :

Niveau de sortie : Niveau l

Lieu d'enseignement : Campus de Fontainebleau

Durée des études :

Accessible en : Formation initiale, Formation continue

Scolarité :

Accueil licence et master Bâtiment T - Niveau dalle - Bureau 032 Campus Centre de Créteil 61, avenue du Général de Gaulle 94010 Créteil cedex 01 45 17 18 87 /88 /89 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



Responsable pédagogique : Christine Houteer

MASTER **ADMINISTRATION PUBLIQUE**

Les + de la formation

L'interdisciplinarité et une pédagogie fondée sur l'alternance :

- entre période de présence à l'université (cours, travaux dirigés) et stages sur le terrain ;
- entre interventions d'enseignants-chercheurs universitaires et de professionnels

Organisation de la formation

En M1, la période d'enseignement est suivie d'un stage obligatoire de 4 à 6 mois au second semestre;

En M2, un premier stage de 2 à 3 mois puis un stage de fin d'études de 4 à 6 mois obligatoire encadrent la période consacrée à l'enseignement académique.

Un des trois stages peut être remplacé par un séjour d'étude à l'étranger

■ Contenu des enseignements

Les enseignements sont structurés autour d'un tronc commun dispensant les connaissances fondamentales du Master et d'un parcours spécialisé (Parcours APGCL).

- Principaux enseignements en M 1 : Grands enjeux politiques et sociaux, Politiques publiques internationales, Economie politique de la globalisation, Finances locales, Droit des services publics, Droit administratif des biens, Préparation aux concours administratifs (Analyse de dossier ...).
- Principaux enseignements en M 2 : Gouvernance multiniveaux, Analyse des controverses éthiques et politiques, Sociologie politique de l'international, Budgets locaux et contrôle de gestion, Droit des collectivités territoriales et gouvernance locale, Commande publique, Politiques de cohésion territoriale.

Admission

En formation initiale : admission sur dossier (CV, lettre de motivation et bulletin de notes de licence) et en fonction du nombre de places (35). Une admission en M2 est aussi possible après étude de dossier et oral de sélection.

En formation continue : candidatures à déposer auprès du responsable pédagogique et, en cas d'accord, établissement d'un contrat pédagogique.

Le Master ne propose pas de formation en alternance.

Capacités d'accueil : 35 étudiant(e)s en M1 et 35 étudiant(e)s en M2

Lieu d'enseignement. Campus de Fontainebleau

